



unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique · Lausanne



Ville de Bussigny

Communiqué de presse : embargo 24 septembre 2021

Bussigny officiellement « commune en santé » : Distinction « épiciée » et émotions autour du label

Bussigny, le 24 septembre 2021. **Bussigny a reçu publiquement la distinction « Commune en santé » ; le label 3 étoiles – la note maximale - récompense 32 mesures validées par Unisanté, institution chargée de coordonner la promotion de la santé de la population au sein des communes du Canton. La ville de l'Ouest lausannois est la 15^{ème} commune vaudoise à être officiellement inscrite au registre dédié à cette démarche. La cérémonie officielle s'est déroulée dans le cadre d'une conférence publique hier jeudi à la Grande Salle sur le thème « Épices et é(maux)tions » donnée par Clotilde Jordan, alimentologue, et Philippe Ligron, responsable de l'expérimentation alimentaire à l'Alimentarium de Vevey.**

Si le label « Fourchette verte » existe depuis quinze ans à Bussigny (cantine scolaire, camps et colonies), la promotion de la santé touche tous les domaines de la vie active et toutes les générations ; il s'agit d'une démarche à long terme. Le label décerné à ce jour à une cinquantaine de villes en Suisse romande a été créé il y a plus de dix ans. Pour les communes, la démarche s'apparente à un travail de fournis : établir un inventaire exhaustif de toutes les prestations fournies touchant de près ou de loin la santé. À Bussigny, le label 3 étoiles signifie que la commune a réalisé au moins trois mesures validées par Unisanté dans chacun des domaines recensés : Politique communale, Offre de loisirs, Famille et solidarité, École, Santé au travail et Espaces publics.

Éventail de réalisations sur le terrain

Parmi les mesures listées à l'inventaire, à titre d'exemple, Bussigny dispose de plus de 200 parcelles de jardins familiaux, des installations sportives en plein air, des places de jeu, des sentiers didactiques, des espaces récréatifs, un canapé forestier ou encore une zone limitée à 20 km/h. Il y a aussi des cours de français, du soutien aux apprenti·e·s, aux seniors et aux sociétés locales. La ville a aussi développé une politique spécifique pour la jeunesse, avec notamment un travailleur social de proximité et concrétisé des projets de mobilité douce. Chacune des mesures à l'inventaire est évaluée par un jury. Le site dédié par Unisanté – www.labelcommunesante.ch - répertorie l'ensemble des mesures validées pour toutes les communes ayant officiellement obtenu le label.

Le label n'est pas acquis définitivement ; il est réévalué tous les trois ans. Les recommandations émises par le jury offrent des perspectives d'amélioration. À Bussigny, elles touchent notamment l'offre de loisirs, les collations à l'école ou encore la santé mentale et des activités destinées à favoriser le contact intergénérationnel. Ce label est une étape, une base de travail voire un guide afin de poursuivre l'élan donné depuis de nombreuses années. Le travail de maintien et de développement à venir se fera en partenariat avec Unisanté. A côté des labels « Cité de l'énergie » et « Cybersafe » (sécurité digitale), la nouvelle distinction ajoute une touche au tableau de la qualité de vie voulue par les autorités de cette commune de l'Ouest lausannois de dix mille habitant·e·s.

Personnes de contact :

- Mme **Claudine Wyssa**, syndique de Bussigny
tél. 079 425 17 78 – cwyssa@bussigny.ch

- Mme **Patricia Spack Isenrich**, municipale, cohésion sociale, jeunesse, écoles, intégration, logement, tél. 076 411 71 66 – pspack@bussigny.ch
- Mme **Myriam Pasche**, Co-cheffe du département de la santé et prévention – Unisanté, 021 545 10 43, myriam.pasche@unisante.ch
- Mme **Oriana Villa**, Responsable du label « Commune en Santé » dans le canton de Vaud – Unisanté, 021 545 10 19, communes@unisante.ch

Lien photos : https://drive.google.com/drive/folders/14-e7v20ffR3_RO9HvGseS3K683whqx3s?usp=sharing

www.labelcommunesante.ch

www.bussigny.ch